

# « Comment construire ensemble un projet de Service pour répondre aux besoins en Santé au Travail ? »

C. BLACKER SCHOLLER

# Objectif

Afin de proposer aux SST les éléments clé d'un processus d'élaboration du projet de service, nous avons réalisé avec un panel de SIST ayant élaboré leur projet de service ou en cours d'élaboration de celui-ci, **un bilan des points forts, points faibles, difficultés et leviers.**

# Panel

- Ce panel regroupait 5 SIST d'activité et de taille variables .
- L'avancement de l'élaboration du projet de service était également variable de la phase de réflexion à la mise en œuvre d'un projet abouti pour la période en cours.

## Préconisations :

### I- La gestion du projet d'élaboration du projet de service

#### 1) Le pilotage

- La **CMT** est le pivot du projet. Le succès repose également sur **l'implication et la participation de tous et le soutien actif du directeur et du président.**
- La démarche est animée et suivie par un **comité de pilotage** (ou groupe projet).
- La **formation à la gestion de projet** est un pré requis indispensable au lancement.

## Préconisations :

### I- La gestion du projet d'élaboration du projet de service

#### 2) Le travail en groupe

- La participation de **toutes les équipes** et de **tous les sites** aux groupes de travail renforce la cohésion du service,
- La **définition claire des missions et responsabilités** au niveau de l'instance de pilotage et des groupes de travail est un des facteurs clé de succès.

## Préconisations :

### I- La gestion du projet d'élaboration du projet de service

#### 3) L'évaluation des ressources à mobiliser sur le projet

- Le chiffrage doit être le plus précis possible des ressources humaines et matérielles nécessaires **non seulement à l'élaboration du projet de service mais également à sa mise en œuvre et à son suivi.**
- Les outils de pilotage de la gestion des ressources sont mis en place.

## Préconisations :

### I- La gestion du projet d'élaboration du projet de service

#### 4) L'organisation de la communication

- L'organisation de la **communication interne** sur le projet et son avancement vise à obtenir et à maintenir l'adhésion et implication de l'ensemble des personnels
- La **communication externe** à destination des entreprises, employeurs, salariés, correspondants externes, et ensemble des parties prenantes est planifiée y compris l'estimation des ressources nécessaires.

## Préconisations :

### II- L'élaboration du projet de service

- 1) Une place primordiale est accordée à la **définition objective du besoin des différentes parties prenantes**
  - salariés, employeurs, entreprises –
- en termes de prévention, santé au travail, maîtrise des risques professionnels, et au sens plus large santé publique.

Préconisations :

## II- L'élaboration du projet de service

### 2) Les orientations stratégiques du projet de service :

La recherche de l'adéquation entre le service rendu par le SIST associée à la prise en compte des plans nationaux et régionaux permet de définir **les orientations stratégiques et les priorités**, en prenant également en compte les actions entreprises dans le territoire par les acteurs du réseau.

## Préconisations :

### II- L'élaboration du projet de service

- 3) A partir de ces orientations stratégiques, sont ensuite définis **les objectifs** du projet de service : objectifs réalistes, mesurables et hiérarchisés.
- Ces orientations stratégiques et ces objectifs sont en cohérence avec la stratégie financière pluri annuelle.

## Préconisations :

### II- L'élaboration du projet de service

- 4) Ces objectifs retenus sont déclinés **en plans d'action** élaborés pour une période donnée.
- Pour chaque plan d'action, les indicateurs de suivi sont définis initialement. Les plans d'action intègrent un plan de **mise en adéquation des ressources et des compétences avec les objectifs**

## Préconisations :

### III- La mise en œuvre du projet de service et son suivi

- Chaque plan d'action est déployé **sous la responsabilité d'une personne identifiée.**
- **Le suivi de l'avancement est assuré par le comité de pilotage** : atteinte des objectifs, difficultés rencontrées, actions d'amélioration à mettre en place.
- **Le déploiement du projet de service est en complète cohérence avec la démarche de progrès.**

